

« Mettre tout le monde autour de la table »

January 14, 2021

Source: Fordaq JT



[David Callouel](#), président de SEFB qui a vocation à regrouper les exploitants forestiers français, souligne en ce début d'année la nécessité de l'union et du dialogue pour faire face aux défis actuels de la filière bois.

Mis au ban depuis sa création il y a quelques années par les institutions de la filière bois, SEFB a pourtant été consulté par Anne-Laure Cattelot dans le cadre de ses consultations larges dans la perspective de la préparation de son fameux rapport paru en septembre dernier, et « feuille de route » pour le plan de relance et d'adaptation de la forêt au changement climatique présenté par le ministre de l'agriculture en décembre dernier : « L'entretien a eu lieu en mode virtuel pour cause de pandémie », explique David Callouel. De fait, les exploitants forestiers jouent un rôle clé dans l'adaptation de la forêt française au changement climatique : « Aujourd'hui, 80% de la forêt française est mixte et c'est notre cœur de métier que de gérer la récolte de parcelles mixtes en procédant à une valorisation diversifiée des essences ». En d'autres termes, la forêt mosaïque que l'ONF appelle de ses vœux, c'est fait pour les exploitants. Par contre, le SEFB reste attaché au système actuel des coupes de renouvellement (dites coupes rases) qui s'appuie principalement sur les plans de gestion forestier et à défaut nécessite des autorisations administratives qui fixent les limites de la surface des coupes.

Les exploitants gèrent la diversité de la forêt française

Ainsi, à l'heure actuelle, les exploitants se chargent de l'export des volumes de plus en plus conséquent de grumes de frêne décimé par la chalarose, et pour lesquels il n'y a pas de

transformation en France : « Le principal client pour le frêne est le Vietnam », explique David Callouel. Grâce aux adhérents de SEFB, les surplus de châtaigniers partent en Espagne ou en Italie, les peupliers également vers l'Italie, en attendant la mise en route de la nouvelle usine de Garnica à Troyes. Le hêtre bénéficie d'une bonne demande asiatique. Quant au chêne, la situation n'a pas fondamentalement changé depuis des années, avec un problème d'écoulement des qualités secondaires et une situation compliquée sur le créneau du chêne destiné au meuble massif. Par contre, la situation est bonne pour des résineux comme le douglas, qui alimentent essentiellement le marché français.

Des exploitants compétents pour les questions relatives à la récolte

Le plan de relance ? « Il est encore un peu brut de décoffrage », estime David Callouel. Il est bon sur le principe, mais dans l'application, il est urgent de mettre tout le monde autour de la table, compte tenu notamment de la souffrance actuelle des forêts françaises. D'une manière générale, on peut dire que nous ne manquons pas tant de précipitations en valeur absolue que de précipitations régulières. Les chênes du centre de la France en souffrent aujourd'hui tout comme les hêtres, sans parler des difficultés des résineux ». Que faire ? « Il va falloir récolter et replanter des essences adaptées à la place ». Ces questions sont-elles l'apanage des coopératives, experts forestiers ou propriétaires conseillés par le CNPF ? En tout cas, la récolte impacte le tissu des exploitants, d'autant qu'il s'agit de valoriser le bois récolté et remplacé au mieux, et de préserver si possible durablement le carbone stocké du bois : « Nous avons notre part d'expertise à apporter ».

Scolytes : situation bloquée

Sur le front des scolytes, la situation est en train de se dégrader encore : « Les aides au transport ont été renouvelées mais elles sont toujours plafonnées à 200 000 euros, et la plupart des adhérents du SEFB ont épuisé leurs financements. En conséquence, même s'il existe des demandes de bois dans l'Ouest, nous ne pouvons pas y répondre, les grumes d'épicéa s'entassent au bord de la route, tandis que l'hiver trop doux laisse augurer le pire pour l'année 2021 ». Selon les autorités, ce plafonnement n'est pas arbitraire mais répond aux règles européennes. Pour le contourner, il faudrait sans cesse créer de nouvelles sociétés d'exploitation. Les coopératives parviennent à organiser des trains en s'appuyant, entre autre, sur les structures juridiques des propriétaires forestiers. David Callouel et SEFB ne cessent de rappeler qu'en matière de gestion de la crise des scolytes, les Allemands ont adopté une autre démarche d'exportation massive de grumes scolytées vers l'Asie. Juguler les exportations de grumes, notamment de chêne, qui manquent à la transformation française, est une chose. Gérer au mieux pour toutes les parties impactées la crise des scolytes en est une autre.

L'export malgré tout

La revendication récurrente des exploitants de SEFB porte sur l'autorisation du traitement au Forester : « Le blocage est politique et c'est bien dommage. Sans lui, les exportations de grumes par le Havre ou Fos seraient nettement moins chères, un propriétaire forestier en tirerait en moyenne 10 euros de plus au mètre cube, ce qui à l'heure actuelle est considérable ». En comparaison avec les exportations de sciages, les exportations de grumes sont actuellement pénalisées par le cumul de la non autorisation de traitement au Forester d'une part, et par la taxe phytosanitaire. Il faut compter 400 euros pour le traitement thermique et 4 à 5 euros par m3 pour la taxe. De sorte que le coût de l'export par fret maritime des sciages est sensiblement inférieur à celui des grumes, ce qui est d'ailleurs l'objectif

affiché de ces mesures. Pour ce qui est de la gestion des coûts en dent de scie du transport maritime déstructuré par les conséquences de la pandémie, les exploitants s'appuient sur le savoir-faire de leurs partenaires importateurs.

Ouvrir un nouveau chapitre

L'année 2021 laisse augurer un énième rebond de la crise de scolytes. Par ailleurs, l'élection d'un nouveau président à la FNB laisse espérer qu'un nouveau chapitre s'ouvre dans le sens d'un apaisement : « Nous ne sommes pas anti-FNB », clame David Callouel, « nous ne demandons qu'à ce que des discussions constructives puissent avoir lieu ». Parallèlement, le président de SEFB mise sur le dialogue au niveau régional, « là où se joue l'avenir des forêts. Certaines interprofessions nous ferment encore la porte, d'autres non ». Dans un cas comme celui de la Provence, l'action concertée large est essentielle compte-tenu de la situation précaire de la papeterie de Tarascon, qui représente une consommation de 1,2 million de tonnes de bois par an : « L'Etat doit intervenir pour y développer la cogénération et le bois énergie ».